

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

Société : 90 LAB SAS

Forme juridique : SASU au capital de 1 euro - Siège social : 37 RUE DE LONGCHAMP 75116 PARIS

En ma qualité d'associée unique de la société 90 LAB SAS, je soussignée, Madame NATHALIE ANNE ILLOUZ, née le 14/09/1980 à Paris 12e, ai arrêté la décision suivante, conformément aux statuts de la société :

TITRE I – DÉSIGNATION DE LA PRÉSIDENTE

Je prends la décision de me désigner personnellement, Madame NATHALIE ANNE ILLOUZ, en tant que Présidente de la société 90 LAB SAS. Cette nomination est faite pour une durée illimitée et prend effet à compter de ce jour.

La Présidente déclare accepter ce mandat et atteste ne faire l'objet d'aucune mesure d'interdiction ou de déchéance faisant obstacle à l'exercice de ses fonctions.

TITRE II – POUVOIRS

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales de publicité et de dépôt nécessaires à l'immatriculation de la société.

Fait à PARIS, le 13/05/26.

Signature :

NATHALIE ANNE ILLOUZ